

raient raisonné sur cette question avec impartialité se contenteraient d'une statistique économique moins développée, tout en préférant une économie nationale prospère qui aurait assuré au peuple un bien-être plus relevé que celui en Russie soviétique. Il est à remarquer, en outre, que c'est par l'établissement de la statistique dite „Zemska“ (territoriale, provinciale) que la statistique russe avait réalisé, dès avant la guerre, ses grands succès dans le domaine de l'économie rurale.

L'Angleterre, l'Italie et les Etats-Unis prenaient une position intermédiaire tendant à rapprocher les points de vue et à réaliser le compromis indispensable. Il y avait cependant, parmi ces pays, des divergences de forme : tandis que la délégation britannique, par son premier délégué M. *Chapman*, tendait à faire réduire autant que possible les réserves éventuelles par l'adoption d'une rédaction plus élastique des textes de la Convention — la délégation italienne, par son premier délégué, M. le professeur *Gini*, visait à faire maintenir les obligations prévues dans le projet de convention, tout en laissant aux pays, qui n'auraient pas pu se mettre d'accord sur telles ou telles dispositions, la liberté de présenter leurs réserves. Mais, un accord est intervenu sur ce point aussi, en choisissant la voie moyenne.

Les travaux de la Conférence ont évidemment abouti au succès. Sous ce rapport, ils ont su donner une expression pratique aux décisions de l'Institut International de Statistique qui, de par son organisation, ne fait qu'émettre des vœux. Par la signature de la Convention Internationale concernant les statistiques économiques, les Etats ont pour la première fois assumé des obligations déterminées dans ce domaine. Certainement, l'entente intervenue ne concerne pas tous les domaines de la statistique économique,

vu que le besoin d'arriver à un accord imposait de commencer par un groupe restreint de statistiques, mais elle pourra, à la longue, s'étendre de plus en plus pour englober un jour toutes les statistiques importantes de la vie économique.

La Bulgarie est un des pays qui ont signé la Convention à Genève même. Les rapports qui avaient été présentés à la Conférence sur l'organisation des statistiques économiques de la Bulgarie, ont appuyé les points de vue de ceux des pays qui avaient insisté pour l'adoption de la liste des statistiques économiques obligatoires, prévue dans le projet de convention. D'ailleurs, notre pays possède presque toutes les statistiques dont l'établissement, d'après la Convention, est obligatoire. Il nous manque, à nous, une statistique des forêts, une statistique de la pêche et une statistique détaillée de la production minière. Nous nous heurterons à des difficultés plus sérieuses quant à l'établissement de la statistique des forêts, étant donné que nous ne connaissons bien ni l'étendue véritable des forêts, ni la quantité exacte du matériel de bois coupé. Mais cette statistique n'est pas obligatoire pour nous ; celle de la pêche ne l'est pas non plus, mais elle pourrait être introduite sans difficultés essentielles. L'établissement de la statistique de la production minière serait à la veille d'être réalisé chez nous même sans les exigences de la Convention, vu l'importance toujours croissante de cette branche de notre économie nationale.

Souhaitons donc que les accords intervenus trouvent le plus tôt possible leur expression dans l'activité pratique des Statistiques officielles, afin que le moment, à partir duquel on pourra considérer que la statistique économique a vraiment acquis la comparabilité internationale, puisse bientôt arriver.